CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDIPÊCHE 1ère division "MOULINET"

Mante la Jolie (78) les 7 et 8 septembre 1996

e CSD 78 et l'AAPPMA "Le goujon Mantais", organisaient les 7 et 8 septembre, le cham-pionnat de France Moulinet Han-dipêche. Celuici se déroulait sur les berges du bassin d'aviron à Mante la Jolie.

Le samedi à 6 h.30, rendez-vous des concurrents; Après le rappel du règlement, l'équipe du CSD procédait à l'appel des concurrents et au tirage au sort. L'ambiance était bonne et chacun y allait de son petit mot "sympa".

La lère manche s'avérait difficile; Peu de poissons, quelques plaques et poissons chats. Serge DRAT au n° 1 gagne devant Michel DELAIR au n° 7 et Guy BOURSEAU au n° 15.

Le moral n'était pas atteint pour autant. Certains cherchaient à comprendre; il faut pêcher décollé disait l'un, entre deux eaux disait l'autre, etc... La conversation allait bon train au cours du repas froid servi sur place par l'équipe du Goujon Mantais.

13 h.30 tirage au sort de la 2ème manche. Le temps alternait, soleil, nuages, vent. La manche fut plus régulière, du poissons, belles pêches de gardons, des plaquettes, quelques belles plaques et de beaux poissons chats. Jean Paul HAKER gagnait au n° 15 devant Alain FERRARI au n° 9 et DRAT au n°1.

Le dimanche matin à 6 h.30, tous étaient au rendez-vous avec le sourire, avec un temps toujours variable. Cette 3ème manche s'avérait plus difficile que la veille après-midi. Le poisson avait changé de place. Quelques plaques, pêche de gardons et quelques poissons chats. Alain FERRARI au n° 3 gagnait devant Didier ROUSSEAU au n° 2 et HAKER au n° 7.

Tous se retrouvaient salle Agora à Mantes la Jolie, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité, pour la lecture du palmarès et la remise des récompenses.

Après la lecture des différents discours, le président du CSD 78 donnait lecture du palmarès. Alain FERRARI remportait le titre de champion de France Moulinet avec 12 points, devant Serge DRAT 13 points et Didier ROUSSEAU avec 13 points également.

Chacun recevaient un souvenir du département des Yvelines.

Bravo à l'équipe de l'AAPPMA du Goujon Mantais pour l'aide apportée et surtout pour la logistique mise à notre disposition (berges du plan d'eau, accès des voitures, chapiteau, salle, repas froid, rafraîchissements etc...

Je termine en vous donnant ces quelques réflexions :

J'ai rencontré durant ces deux jours des personnes "handicapées certes, mais qui m'ont montré un comportement irréprochable au bord de l'eau, un moral à toutes épreuves, une soif de joie de vivre et de bien faire....

Bravo à vous tous et à Alain VERGER pour ce que vous faites pour l'Entreprise" Handipêche.

Jack Jeannot



Le jury n'a pas donné de suite favorable à la réclamation portée par Serge DRAT à l'issue de la 3ème manche.

Clt.	Noms et Prénoms	C.S.D	Tirage au Sort	1ère Manche		2ème Manche		3ème Manche		
				Prises et Points	Place	Prises et Points	Place	Prises et Points	Place	Total Point
1	FERRARI Alain	80	9.14.3	860	9	3930	2	4780	1	12
2	DRAT Serge	07	1.8.11	2360	1	2380	3	940	9	13
3	ROUSSEAU Didier	72	12.6.2	1500	4	1680	7	2340	2	13
4	BOURDEAU Guy	72	15.7.5	1940	3	2260	4	980	7	14
5	HKEL J.Paul	- 57	5.15.7	500	11	6120	1	2200	3	15
6	DESCHAMPS Laurent	21	3.9.14	1040	7	1820	5	1150	6	18
7	DELAIR Michel	91	7.5.15	2260	2	1060	8	900	11	21
8	WILLEMIN Jacqui	91	2.12.6	1320	5	1740	6	920	10	21
9	ROMERO Xavier	07	6.2.12	1300	6	930	10	1230	5	21
10	FOURQUIN J. Michel	02	8.11.1	0	13	1030	9	1520	4	26
11	STOCLET Michel	02	4.13.10	780	10	740	11	950	8	29
12	COSTES Gaston	91	10.4.13	960	8	420	12 -	160	13	33
13	LEGRAND J.Pierre	86	13.10.4	440	12	120	13	880	12	37